



Dossier technique

Sélective 4 TR

26 et 27 avril 2025

RODEZ

# Note technique

## Sélective 4

Compétition sélective pour les Championnats de  
France pour les filières Elite et Nationale

Régions concernées :  
Auvergne-Rhône-Alpes, PACA, Nouvelle Aquitaine,  
Occitanie.

Forclusion / limite d'engagement :  
**10 Avril 2025**

**Lieu de compétition :****Centre sportif de l'amphithéâtre**

Bd du 122 R.I  
12000 RODEZ

**Contacts techniques**

**Francis PRUDENT (gestionnaire des compétitions)**

✓ 07 55 67 22 22

✓ [francis.prudent@ffgym.fr](mailto:francis.prudent@ffgym.fr)

**Engagements des gymnastes :****Tarifs :****Trampoline Synchronisé :**

Filière Elite : 32,50 € par paire

Filière Nationale : 22,75 € par paire

**Trampoline individuel :**

Filière Elite : 39 € par gymnaste

Filière Nationale : 29,25 € par gymnaste

- Les engagements sont à réaliser par EngaGym avant le 10 Avril-25 (23h59).

## Procédure d'engagement des juges :

- ✓ Les juges doivent être engagés via EngaGym – **colonne "Juge"** à engager avant le 10 Avril 2025.
- ✓ **Pour le prêt de juge et/ou disponibilité partielle de juge** (ex : athlète & juge), merci d'envoyer un email à Mr Frédéric LATGE **et** à Mme Natacha Perronet :  
[frederic.latge@gmail.com](mailto:frederic.latge@gmail.com) , [natachaperonnet@gmail.com](mailto:natachaperonnet@gmail.com).
  - Sans demande par mail reçu, les disponibilités partielles ne seront pas prises en compte.
- ✓ Les horaires des réunions des jurys seront donnés avec l'organigramme définitif.
- ✓ Les juges engagés pour la compétition seront à la disposition des responsables de juges pour toute la compétition.
- ✓ Les juges devront être disponibles sur toute la compétition (NAT, ELITE). La réglementation en vigueur sera appliquée.
- ✓ En cas de non-présentation ou de départ d'un juge durant la compétition, le club sera pénalisé de l'amende en vigueur.

## Accréditations :

Les demandes d'accréditations dirigeant et entraîneurs se font via EngaGym comme pour les gymnastes.

A l'accueil des clubs, chaque responsable de club se verra remettre les accréditations suivantes :

- 1 accréditation dirigeant (s'il en a fait la demande sur EngaGym),
- 1 accréditation par gymnaste engagé,
- 1 accréditation par juge engagé,
- 1 accréditation par entraîneur (s'il en a fait la demande via EngaGym).

Le nombre d'accréditations entraîneur pour chaque club est défini par le nombre de gymnastes (par discipline) :

- 1 entraîneur pour 1 ou 2 gymnastes,
- 2 entraîneurs pour 3 à 8 gymnastes,
- 3 entraîneurs pour 9 à 14 gymnastes,
- 4 entraîneurs pour 15 gymnastes et +.

## Règlement des engagements :

Le paiement doit être effectué entre **J-9 à J-5** de la compétition, entre le 16 Avril et le 20 avril 2025, soit par carte bancaire, soit par virement avec l'aide du RIB ci-après :

**Le paiement doit s'effectuer au RIB suivant :**

**FR76 1027 8022 2900 0205 0460 106**

**BIC : CMCIFR2A**

Toutefois, **si votre paiement est effectué après J-5, vous devez présenter un justificatif de paiement au directeur de la compétition à votre arrivée.**

Tout forfait effectué après paiement est dû.

Afin que le paiement soit correctement pris en charge, vous devez rappeler la référence de votre facture d'engagement dans le libellé de votre virement ainsi que votre numéro d'affiliation.

## Accueil des clubs :

- ✓ L'accueil des clubs s'effectuera : le vendredi 25 avril à partir de 14h00.
- ✓ Vérifier les engagements de vos compétiteurs (catégories, n° de licence, date de naissance). Signaler toutes données erronées au secrétariat informatique avant la fin de l'échauffement général.

## Cartes de compétition :

Les cartes de compétition sont facultatives.

## Forfait :

- ✓ Forfait déclaré avant la date de forclusion des engagements : pas de droits d'engagements à régler, pas d'amende.
- ✓ Forfait justifié après la date de forclusion des engagements : droits d'engagement conservés. Un justificatif doit être fourni (certificat médical, etc...)
- ✓ Forfait non déclaré ou forfait non justifié après la date de forclusion des engagements : droits d'engagement conservés, amende.

Le forfait est à déclarer via l'application EngaGym. Les forfaits de dernière minute (moins de 48h avant la compétition) doivent également être envoyés par mail à

[francis.prudent@ffgym.fr](mailto:francis.prudent@ffgym.fr)

en précisant chaque fois le club, la discipline, la filière, la catégorie et le nom du ou des gymnastes.

## Vérification des licences :

ATTENTION :

- ✓ Les licences des athlètes et entraîneurs seront vérifiées à l'entrée de la salle d'échauffement.
- ✓ L'entraîneur devra les avoir avec lui.
- ✓ Elles devront comporter les photos des athlètes présents.

## Certificats de performance :

Certaines catégories nécessitent un certificat de performance.

Ce certificat doit être envoyé à la Fédération Française de Gymnastique à [certificatmedicalelite@ffgym.fr](mailto:certificatmedicalelite@ffgym.fr) au plus tard 7 jours avant la compétition concernée (soit avant le 20 avril 2025). La liste des certificats de performance à jour est disponible sur le site de la Fédération Française de Gymnastique.

Les gymnastes dont le nom ne figure pas sur cette liste et qui ne sont pas en mesure de fournir ce certificat sur le site de la compétition ne seront pas autorisés à concourir.

## Modalités de compétition :

- **Entraînement plateau :**

Horaires d'entraînement plateau : vendredi 25 avril de 14 h 30 à 19 h 10.

- ✓ Les entraînements seront sur inscription en remplissant le formulaire disponible en cliquant sur le lien suivant : **à renseigner avant le 10 Avril 2025.**

### Formulaire d'inscription aux créneaux d'entraînements

Une confirmation du créneau retenu vous sera transmise par la suite pour validation.

Une salle d'échauffement articulaire sera à votre disposition juste avant votre créneau d'entraînement.

- **Échauffements :**

Echauffement **articulaire** en salle d'échauffement : (**Niveau -4** du bâtiment).

Echauffement **spécifique** sur le plateau de Compétition (**Niveau -2** du bâtiment).

- **Organisation du plateau :**

L'accès au plateau de compétition n'est autorisé qu'aux compétiteurs, aux entraîneurs, aux juges et aux pareurs en tenue.

Les compétiteurs doivent maintenir l'espace de compétition dégagé de leurs effets personnels.

- **Planning de compétition**

Le planning prévisionnel est disponible sur le site du Comité Régional OCCITANIE et sur le site de la FFGYM sur la page du calendrier de la compétition. Le planning définitif sera diffusé à ce même endroit.

## Récapitulatif des formalités techniques à accomplir :

Formalité	Où	Date limite
Engagement des gymnastes	EngaGym	10 avril 2025
Accréditations juges, entraîneurs et dirigeants	EngaGym	10 avril 2025
Paiement des engagements	EngaGym	20 avril 2025